

Qu'on nous permette de nous étendre un peu plus longuement sur cette question, qui est notre seule planche de salut.

V.—QU'EST-CE QUE LA PROTECTION ?

Pour les pays grands et forts, le libre-échange est une bonne chose, de la même manière que la liberté est grandement désirable pour l'homme fait et que l'exercice et la fatigue sont parfois nécessaires aux constitutions robustes. Donnez cette même liberté à l'enfant, faites voyager violemment un convalescent, vous les vouez à une perte assurée. Prenez un malade obligé de gagner sa vie et qui ne peut guère travailler, il produira péniblement pour quelques sous par jour ; mais, il lui faut pour vivre d'autres produits valant le double de ce qu'il a pu gagner. Croyez-vous que cet homme s'enrichira ? Pour combler les déficits qui s'opèrent tous les jours dans sa caisse, il empruntera jusqu'à ce que tous ses biens soient enveloppés par les créanciers.

Le Canada se trouve dans cette position ; son industrie est dans l'enfance et sans capitaux ; comment voulez-vous la mettre en concurrence avec des industries qui vivent depuis cent ans et qui sont appuyées sur une accumulation de capitaux inépuisables ? Prenez une grande fabrique anglaise qui s'est transmise de père en fils. Pour le propriétaire actuel, cette fabrique ne lui coûte aucun sacri-

fice ; elle ne lui a causé aucun déboursé. Il n'y a point mis de capital. Par conséquent, il est moins sensible au rendement qu'un individu qui a appliqué dans la fabrique d'à côté, ou ses faibles économies ou le crédit dont il jouit. Pour le premier, tout rendement est un profit ; pour le second, le profit ne vient qu'après avoir dûit les intérêts et autres charges qui pèsent toujours sur le petit capitaliste. Puis, la vieille fabrique a sa clientèle toute faite ; elle a un nom à elle, un prestige qui sont en eux-mêmes une protection. Le caprice du consommateur est ainsi fait que sans savoir pourquoi, si ce n'est que c'est un produit qu'il entend vanter depuis son enfance, il préférera payer plus cher pour ce produit renommé que pour un autre meilleur qu'il connaît moins. Enfin, les vieilles fabriques ont une autre protection dans la succession d'ouvriers qui grandissent dans ce milieu. Un homme qui a travaillé pendant quarante ans dans une spécialité acquiert une dextérité, un coup d'œil, un tact qui tiennent quelquefois du merveilleux. Cette habileté se transmet dans les familles comme un secret d'atelier ; le père jaloux le montrera à son enfant, mais à nul au-